Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon

Compétition **:** CHAMPIONNATS PROVINCIAUX VETERANS SIMPLES & DOUBLES

Date **:** 17 janvier 2027

Adresse **:** RUE VAN KALCK 93, 1080 Bruxelles

Directeur **:** Nathalie Alexander

nath.alexander14@gmail.com - +32 (0)477 35 83 46

Juge arbitre **:** Alex Smets – cpa.bbw0@gmail.com

Inscription : https://tournois-bbw.be

Clôture inscription **:** 03 janvier 2027 à 23:59

Prix : Simple - 5€ / Double - 10€

Plus aucune inscription, ni confirmation ne sera acceptée après cette échéance

---

HORAIRES		
Catégorie	**Série**	**Début prévu**
40/50/60/65/70/75/80/85	**Mixtes**	**Matin**
40/50/60/70/75/80/85	**Doubles Dames**	**Après-midi**
40/50/60/70/75/80/85	**Doubles Messieurs**	**Après-midi**
40/50/60/70/75/80/85	**Simples Dames**	**Après-midi**
40/50/60/70/75/80/85	**Simples Messieurs**	**Après-midi**

-

- Toutes les séries, **SIMPLES et DOUBLES** débuteront par des poules !
- Le placement des joueurs dans les poules se fera sur base du classement numérique à la clôture des inscriptions.
- Chaque joueur ne peut jouer que dans une et une seule catégorie d'âge.
- Des regroupements seront envisagés pour maximiser les matchs joués. Le regroupement peut être refusé. Tout match joué est comptabilisé sur la fiche individuelle.
- Les perdants doivent rester pour arbitrer un match.
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- La présence reste requise ½ heure avant le début de la série même si celui-ci ne joue ni n'arbitre au premier tour.
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par le Juge-Arbitre.
- Les horaires précis seront publiés pour le mercredi 31/12/25 au plus tard.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques BLANCHES de marque « GEWO ».
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive du comité organisateur tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Le Juge-Arbitre sera mandaté pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- En cas de remise des médailles, si un joueur est absent, la remise de sa médaille sera laissée à la discrétion du directeur de tournoi.
- Lors d'un évènement tous les matchs doivent être effectivement joués. Si un joueur est présent, et refuse de jouer un match ou se blesse, dans ce cas précis, il doit remettre une déclaration d'accident. Si ce n'est pas le cas il aura une perte de 10 points par rencontre abandonnée.
- **Afin de répondre à l'article D.10.1 des Règlements Sportifs Nationaux, un joueur de nationalité étrangère fournira au Comité Provincial un certificat de résidence prouvant sa domiciliation en Belgique depuis au moins 5 ans.**

QUALIFIÉS POUR LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE :

Les 4 premiers des championnats provinciaux

Les 4 premières paires de doubles de chaque série

Amendes		
N°	Motifs	Montants
1	Refus d'arbitrage	15,00€
2	Absence non prévenue après inscription	25,00€ + frais d'inscription
3	A partir de la première récidive d'absence non prévenue	35,00€ + frais d'inscription
4	Désistement ou absence prévenue	10,00€ + frais d'inscription
Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende n°4		